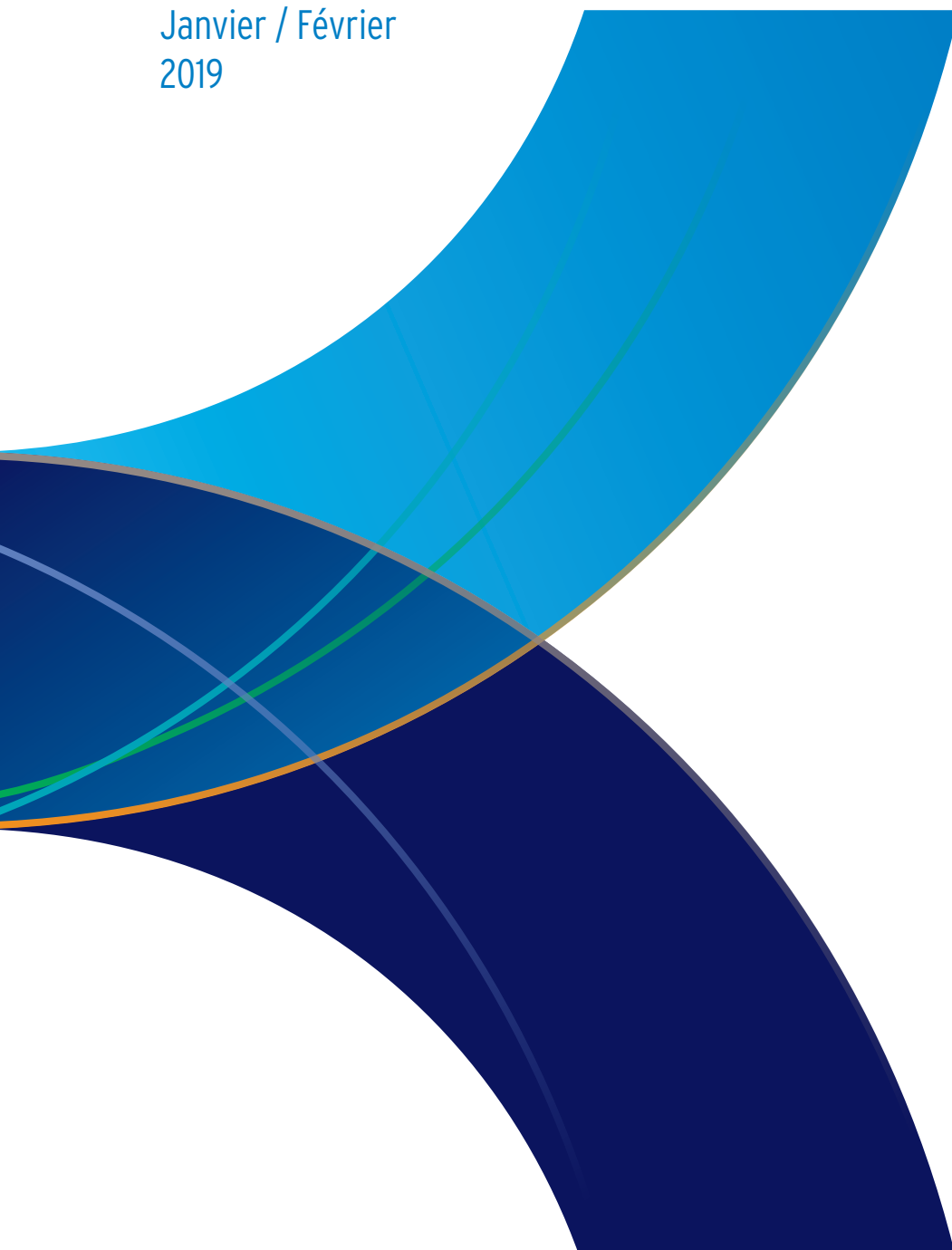




MARKET INSIGHT

Janvier / Février
2019



INVESTISSEMENT À IMPACT SOCIAL : DONNEZ DU SENS À VOS PLACEMENTS

L'investissement socialement responsable (ISR), également appelé investissement éthique, est une stratégie visant à concilier performance économique et bien social. Tandis que certains investisseurs évitent simplement les entreprises opérant dans des secteurs controversés (alcool, tabac, jeux d'argent, pornographie, armement ou énergies fossiles), d'autres intègrent à leur processus d'investissement une analyse plus complexe fondée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Parallèlement, nous assistons à l'émergence d'une forme d'investissement novatrice : l'investissement à impact social (impact investing). Il s'agit d'investir dans des entreprises ou des fonds communs de placement avec l'intention de générer un impact social ou environnemental positif assorti d'un rendement financier. Ce type d'investissement peut s'appuyer sur différentes classes d'actifs, telles que les actions, les obligations, la microfinance et le private equity.

L'investissement à impact social se distingue de l'investissement ESG : si le second est généralement axé sur l'analyse des processus internes des entreprises, le premier se concentre sur les externalités des acteurs, à savoir leur impact environnemental et social. Certaines entreprises pourraient ainsi afficher un très bon score ESG, sans pour autant exercer un impact social positif. Chaque investisseur devrait être conscient de l'impact de ses placements financiers. Qu'il soit positif ou négatif, cet impact aura des répercussions durables sur la gestion des défis parmi les plus importants de notre époque. Les investisseurs devraient donc construire un portefeuille en adéquation avec leurs propres valeurs et objectifs.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies constituent désormais un cadre de référence au sein du secteur financier pour évaluer l'impact social. Le 25 septembre 2015, les 193 États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté le programme « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Les 17 ODD portent sur les besoins

élémentaires (éradication de la pauvreté, lutte contre la faim, accès à la santé, accès à l'eau propre et l'assainissement), le changement climatique (recours aux énergies renouvelables, mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), les ressources naturelles (consommation et production responsables, préservation de la vie terrestre et aquatique), la qualité de la vie humaine (accès à une éducation de qualité, égalité entre les sexes, réduction des inégalités, accès à des emplois décents, construire des infrastructures de qualité, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation, bâtir des villes et communautés durables) et l'amélioration de la gouvernance (paix, justice et institutions efficaces, partenariats pour la réalisation des objectifs).

Les ODD ciblent également les plus démunis. Selon les Nations Unies, 1,2 milliard de personnes (soit 15 % de la population mondiale), vivent avec moins d'un dollar par jour et 4 milliards d'individus (61 % de la population mondiale), avec 365 à 3000 dollars par an. En s'adressant aux personnes situées « au bas de la pyramide », les entreprises peuvent impulser un changement pour améliorer la qualité de vie des plus démunis, tout en s'ouvrant des opportunités d'investissement.

Outre la pauvreté, le monde doit faire face à de nombreux autres défis. Au vu de l'explosion démographique dans certains pays, du changement climatique et de la multiplication des catastrophes naturelles, l'approvisionnement en eau devient une problématique majeure dans plusieurs régions du monde – un défi qui ne sera pas sans conséquences dans les prochaines décennies, générant des conflits et des migrations liés à l'accès à l'eau potable.

La pollution plastique constitue également un défi de taille, car l'accumulation de déchets en matière plastique dans l'environnement, tels que les bouteilles, nuit tout autant à la faune qu'aux êtres humains. De surcroît, la structure chimique de la plupart des plastiques les rend résistants à de nombreux processus de dégradation naturelle. Leur décomposition est donc

très lente. La faune, en particulier marine, subit les effets néfastes de ce phénomène, comme les risques d'étouffement ou d'ingestion de déchets plastiques. Les êtres humains sont également victimes de cette pollution : de l'eau ou des aliments contaminés peuvent ainsi perturber le fonctionnement de leur système hormonal. Dans certains domaines, des efforts considérables ont été déployés pour réduire la pollution par le plastique, en limitant son utilisation et en favorisant le recyclage. Par exemple, la multinationale Danone a annoncé en 2018 qu'elle s'engageait à ce que 100% de ses emballages plastiques soient recyclables d'ici à 2025.

Le travail remarquable effectué par les gouvernements, les organismes d'aide au développement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les initiatives philanthropiques contribue à la réalisation des ODD. Les besoins d'investissements sont colossaux : selon les estimations des Nations Unies, le déficit annuel de financement pour atteindre les ODD se chiffre en milliards, et ce uniquement pour les pays en développement. C'est pourquoi tant les acteurs du secteur privé que du secteur financier devraient assumer leur part de responsabilité et apporter des solutions innovantes répondant à ces objectifs. En tant qu'actionnaires de nombreuses entreprises dans le monde, les acteurs du marché financier tels que les fonds de pensions, les assureurs, les particuliers fortunés et les gérants de fortune devraient activement y participer. Les détenteurs d'actifs sont désormais de plus en plus nombreux à prendre conscience de la responsabilité qui leur incombe. Par exemple, BlackRock, l'un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs, plaide résolument en faveur d'une approche plus durable. Son CEO, Larry Fink, en est intimement convaincu. Dans sa lettre annuelle de 2018 aux dirigeants d'entreprises, intitulée « A Sense of Purpose » (le sens du devoir), il souligne que « pour prospérer au fil du temps, toute entreprise doit non seulement produire des résultats financiers, mais également montrer comment elle apporte une contribution positive à la société. Les entreprises doivent bénéficier à

l'ensemble de leurs parties prenantes, dont les actionnaires, les salariés, les clients et les communautés dans lesquelles elles opèrent ».

Le défi posé par l'investissement à impact social réside dans la génération simultanée d'un rendement financier et d'un impact social. Certains investisseurs privilégient l'impact social (impact first), c'est-à-dire qu'ils sont disposés à accepter un moindre rendement financier (par rapport à un produit d'investissement traditionnel) moyennant un impact social plus important. Pour d'autres, le retour sur investissement constitue la priorité (finance first). Les investisseurs à impact social ciblent donc les entreprises dont les modèles d'affaires sont fondés sur les technologies durables, les services de santé aux plus démunis, l'agriculture et les industries durables, la consommation et la production responsables, l'éducation et les énergies propres. À titre d'exemple, Ørsted, le producteur d'énergie détenu par l'État danois, était initialement spécialisé dans la production d'énergies fossiles, avant d'opérer un virage vert. Ørsted est aujourd'hui le leader mondial de l'éolien offshore, s'adjudant 16% de parts de marché.

Les investisseurs souhaitent également évaluer l'impact des entreprises sur la société, mais mesurer leur incidence sociétale au sens large n'est pas chose facile. Aucune norme comptable n'existe et les indicateurs utilisés à l'heure actuelle ne cessent d'évoluer. Toutefois, plusieurs acteurs font peu à peu bouger les lignes sur ce front : tandis que des chercheurs universitaires étudient l'évaluation de l'impact, des organisations cherchent à élaborer des normes, à l'instar du Global Impact Investing Network (GIIN) avec la méthode IRIS, du B Lab avec le Global Impact Investment Rating System (GIIRS) et des Nations Unies avec les Principes pour l'investissement responsable (PIR).

Les entreprises façonnent le monde, c'est un fait. Leurs activités ont des implications profondes, globales et durables. Elles impactent la planète, les océans, notre climat, nos villes et notre vie. Nous pouvons

toutes et tous contribuer à rendre notre monde meilleur en incitant les entreprises à devenir des vecteurs de bien social. Les défis posés par le développement durable, notamment le changement climatique, la pollution et les investissements indispensables dans les droits de l'Homme et la dignité humaine, les infrastructures et l'efficacité énergétique, sont appelés à bouleverser les marchés financiers. C'est pourquoi les investissements à impact social fondés sur une analyse intégrant des objectifs à long terme, tels que les Objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris des critères ESG, gagneront en importance au cours des prochaines années. Ils permettent en outre d'améliorer les décisions d'investissement et la diversification des portefeuilles. L'investissement à impact social peut « restaurer » la finalité des marchés financiers qui, à l'heure actuelle, ne remplit pas bien son objectif fondamental, à savoir mettre en relation ceux qui ont du capital à ceux qui en ont besoin pour soutenir le développement de l'économie et de la société.

La Suisse est le cœur d'une importante communauté prônant l'investissement socialement responsable et Genève l'un des pôles majeurs de l'investissement à impact social. La ville abrite un véritable écosystème autour de l'ISR : siège européen des Nations Unies, organisations internationales spécialisées, ONG, fondations, acteurs de la microfinance et de l'investissement à impact social, banques privées, gérants de fortune et investisseurs institutionnels. La Suisse deviendra non seulement l'une des forces motrices, mais également l'une des figures de proue de l'investissement à impact social dans les années à venir.



NICOLAS PELLETIER
INVESTMENT MANAGER

« Les investissements à impact social fondés sur une analyse intégrant des objectifs à long terme, tels que les Objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris des facteurs ESG, gagneront en importance au cours des prochaines années. »

INFORMATION IMPORTANTE - Ce contenu n'est fourni par REYL & Cie Holding SA ou / et l'une de ses entités (ci-après "REYL") qu'à titre indicatif, n'est destiné qu'à une utilisation interne et ne saurait en aucun cas constituer une offre, un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre une valeur mobilière ou d'effectuer une quelconque transaction, ni par ailleurs un conseil d'une autre nature, particulièrement à l'attention d'un destinataire n'étant pas un investisseur qualifié, accrédité, éligible ou / et professionnel. Il est destiné à une utilisation exclusive par son destinataire et ne saurait, pour une quelconque autre raison, être transféré, imprimé, téléchargé, utilisé ou reproduit. REYL accorde la plus grande attention à la préparation et à l'actualisation des informations de ce contenu, obtenues de sources considérées comme fiables, mais sans en garantir toutefois la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité. C'est pourquoi REYL, ainsi que ses administrateurs, directeurs, employés, agents et actionnaires, n'assument aucune responsabilité pour les pertes et dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation des informations de ce contenu. Ce contenu est prévu exclusivement pour un destinataire comprenant et assumant tous les risques implicites et explicites en découlant. Toutes les décisions prises par le destinataire en matière d'investissement relèvent de sa seule responsabilité et s'appuient exclusivement sur sa propre évaluation indépendante (et de celle de ses conseillers professionnels) de sa situation financière, de ses objectifs de placement, des risques spécifiques, des critères d'éligibilité, des conséquences juridiques, fiscales, comptables, ainsi que sur sa propre interprétation des informations. REYL n'assume aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'inadéquation des informations, opinions, valeurs mobilières, produits mentionnés dans ce contenu. Les performances passées d'une valeur mobilière ne garantissent pas les performances futures. Le contenu a été préparé par un département de REYL qui n'est pas une unité organisationnelle responsable de l'analyse financière. REYL est soumise à des exigences réglementaires et prudentielles distinctes et certaines valeurs mobilières et produits d'investissement ne peuvent pas être offerts dans toutes les juridictions ou à tous types de destinataires. Le destinataire doit donc se conformer aux réglementations locales. Il n'y a aucune intention de la part de REYL d'offrir des valeurs mobilières ou des produits d'investissement dans les pays ou juridictions où une telle offre serait illégale en vertu du droit interne applicable.